

Charte de prêt de tablettes tactiles à destination des écoles primaires ec@35



Le service TICE de la DDEC met à disposition en prêt pour les écoles primaires du département **2 lots de tablettes tactiles (Android)**.

Contenu d'un lot :

- **1 valise (ou sacoche)** de rangement
- **5 tablettes tactiles** (ASUS Android MeMO Pad Smart ME301T - Android 4.1 (Jelly Bean) 16 Go - 10.1" IPS (1280 x 800) - Appareil-photo arrière+ avant - microSD - Wi-Fi, Bluetooth - blanc cristal – étui housse cuir)
- **5 alimentations électriques / usb**
- **1 borne Wifi avec 1 cordon ethernet RJ45**
- **1 rallonge multiprise** pour recharger les tablettes

+ **OPTION suivant besoin** : 1 ordinateur portable 17 pouces (Lenovo – Windows 8)



OBJECTIF : *tester les usages pédagogiques possibles des tablettes en classe et partager son expérience.*

Modalités

Avant l'emprunt -> **Temps d'animation**

Nous vous proposons :

- Un temps d'animation : découverte du matériel (et ses usages en classe) dans votre école ou à l'ISFEC.
- Des documents de prises en main : disponibles sur le blog TICE DDEC35 (partie "prêts DDEC") : <http://ticeddec35.eklablog.com/>

Période d'emprunt -> **1 lot sur une période entre 2 vacances**

Après l'emprunt -> **Partage de pratiques**

Merci de nous faire partager votre expérience en complétant le questionnaire en ligne : <http://lc.cx/tabddec35>
Nous pourrions ainsi mutualiser les pratiques pédagogiques liées aux tablettes par l'intermédiaire du blog TICE DDEC 35.

Conditions d'emprunt

Ces tablettes seront amenées à changer fréquemment d'utilisateur.

Tous les bénéficiaires du prêt devront être informés des points suivants avant la remise du matériel.

La personne mandatée par le chef d'établissement s'engage à :

- utiliser le matériel pour un usage pédagogique en école sur une période maximale correspondant à une période entre 2 vacances scolaires.
- restituer le matériel dans l'état dans lequel il a été emprunté. (un état des lieux sera effectué en présence de la personne mandatée)

- recharger les batteries des tablettes avant retour.
- restituer les tablettes avec les paramètres d'usine. (pensez à sauvegarder vos données personnelles).
- compléter le questionnaire « *Retour d'expérimentation* »

Les utilisateurs pourront s'ils le désirent installer le temps du prêt des applications qu'ils auront pris soin de télécharger légalement sur des sites de confiance.

- **Filtrage / contrôle parental** : les tablettes ne disposent pas de contrôle parental pour la consultation des pages sur internet, la sécurisation se fait donc à partir du serveur de l'école ou personnel comme pour tout ordinateur.
- **Contenus stockés dans le matériel** : il est interdit d'enregistrer, même de façon temporaire, tout contenu illicite ou pour lequel la personne ne détient pas les droits. Le droit à l'image doit être respecté, il est interdit d'utiliser ou diffuser des photos, vidéos et sons sans l'autorisation écrite des personnes (ou de leurs responsables légaux) présentes sur ces médias.

Tout problème doit être impérativement signalé aux animateurs TUIC de la DDEC, au plus tard au moment de la restitution du matériel.

La cession, l'échange, la location du matériel prêté sont strictement interdits.

POUR RESERVER, MERCI DE NOUS ENVOYER UN MAIL (voir ci-dessous)

Nous vous souhaitons une bonne expérience au sein de votre école !

Les animateurs TUIC

Christophe LEPRINCE
ddec35.c-leprince@ecbretagne.org
06-99-88-29-85

Pascal RUELLAN
ddec35.p-ruellan@ecbretagne.org
06-99-88-49-10

Blog TICE DDEC 35 : <http://ticeddec35.eklablog.com/>